

ÉLECTIONS DANS LES TRÈS PETITES
ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS
DE L'AUDIOVISUEL ET DU CINÉMA

VOTER POUR
LE RESPECT DE NOS
DROITS



SALARIÉES DE L'AUDIOVISUEL ET DU CINÉMA,

les attaques en ce moment sont nombreuses. Le régime de l'intermittence ne tient qu'à un fil. L'Union syndicale Solidaires par son syndicat Sud Culture se bat pour garantir nos conditions de travail, vivre et ne pas survivre de nos métiers.

L'absence d'instance représentative du personnel, l'isolement au travail ou encore la proximité avec l'employeur ne doivent pas faire des métiers de l'audiovisuel et du cinéma aussi bien dans la création, la production, la diffusion ou l'exploitation, un frein à l'exercice et au respect des droits des salarié-es.

La pandémie a accentué les difficultés actuelles de notre secteur où la concurrence entre les acteurs traditionnels et ceux du numérique s'exacerbe, aggravant nos conditions de travail, où la fréquentation en berne des salles de cinéma entraîne des destructions d'emploi et où l'intelligence artificielle transforme petit à petit certains de nos métiers les menaçant de disparaître.

Précarité, pénibilité et perte de pouvoir d'achat, voilà le quotidien de nombreux métiers de notre secteur. Il nous est demandé toujours plus de polyvalence non reconnue avec des fiches de poste un peu trop vagues afin d'être fourre-tout et de devoir accepter toute nouvelle mission sans aucune compensation ou reconnaissance financière! S'ajoutent à cela des postes de travail dont l'ergonomie est insuffisante pour s'éviter certaines pathologies (troubles musculo-squelettiques, mal de dos, etc.) et nous sommes rarement consultés pour les faire évoluer dans le bon sens.

En parallèle, notre secteur vit une petite révolution depuis la libération de la parole notamment des Femmes permettant enfin de mettre un coup d'arrêt à des violences sexuelles et agissements sexistes parfois systémiques. Bien sûr, la société ne retient que les grands noms du cinéma mais à notre échelle la situation évolue avec des sensibilisations obligatoires, des conditions imposées aux employeurs comme des référents sur les lieux de tournage ou l'introduction de cette problématique au sein d'Audiens, de l'AF-DAS et du CNC.

En votant Solidaires, nous ne laisserons plus nos employeurs décider pour nous, nous imposer ce que nous ne désirons pas! Nous ne les laisserons plus nous manipuler, s'approroprier et se partager les « richesses » qui nous sont dues!

ENSEMBLE NOUS NOUS BATTRONS !

Contre la précarité, il nous faut de meilleures conditions d'emploi :

- Pour l'augmentation immédiate des bas salaires : salaire minimal de 2000 € net mensuel et 400 € d'augmentation immédiate ;
- Pour une assurance chômage étendue en termes de conditions d'ouverture de droits (maintien des droits pour les arrêts maladie de – de 3 mois, facilitation du droit d'option vers les annexes) et son élargissement aux artistes/ auteur-rices ;
- Pour lutter contre le recours aux microentreprises, obligation du recours à l'intermittence et embauche en CDI.

Pour une culture émancipatrice, il nous faut plus de garanties :

- Pour une autre politique culturelle qui réponde prioritairement aux besoins des 1^{er-es} concerné-es en prenant en compte leur parole et leur vécu ;
- Pour une augmentation conséquente des budgets alloués (festival, création...);
- Pour une meilleure reconnaissance de nos métiers, intégration au régime de l'intermittence des ouvriers et techniciens engagés par des employeurs du cinéma ;
- Pour conserver un service public diversifié, arrêt immédiat de la réforme de l'audiovisuel public.

Pour une meilleure représentation des salarié-es, il nous faut plus de libertés et de droits :

- Pour une égalité femmes-hommes réelle en termes de salaires et d'accès aux postes à responsabilité ;
- Pour un accès garanti aux congés maternité/paternité, arrêt maladie, à la formation continue, à la protection complémentaire, à la médecine du travail, etc. ;
- Des instances représentatives du personnel spécifiques dans les structures de – de 11 salarié-es ;
- Une présence effective des salarié-es ou de leurs représentant-es dans les Conseils d'Administration avec un droit de veto suspensif.

Voter Solidaires, c'est vivre autrement le syndicalisme, c'est devenir acteur de notre combat, c'est construire un avenir pour notre secteur et ses salarié-es.

**DU 25 NOVEMBRE 2024
AU 9 DÉCEMBRE 2024,
VOTEZ ET FAITES VOTER SOLIDAIRES**

SUD Culture Solidaires

61 rue de Richelieu

75002 Paris

01 40 15 82 68

contact@sud-culture.org